



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LIGUE LIGUE RÉUNIONNAISE DE TENNIS DE TABLE

Association

Ligue Réunionnaise de
Tennis de Table

DATE : samedi 15 janvier 2022

LIEU : réunion en distanciel – visioconférence ZOOM

HORAIRE : 14 h 00

Dossier suivi par

PRESENTS : Isabelle ALLIOT-MICHOUX, Gwendoline DUBOIS, Lyne-May CHELLIER, Marc DUBOURDIEU, Jean-Marc JACQUES, Mickaël HA-SUM, Kim METE, Thomas MONDON, Christophe MOUQUET, Laurent PEQUIN, Daniel THURIES, Jessie VERBAR, Alexandre VILLENDUILL

Marc DUBOURDIEU
Secrétaire

Téléphone
0692 66 65 82

EXCUSES :

Courriel
secretaire@lrrt.re

NON EXCUSES : Fabrice BALAZI, Manandraïbe RASANDISONA, Yannick SIGISMEAU

Adresse secrétariat
25 rue Benjamin Hoareau
97430 LE TAMPON

INVITE : Maxime MYKOLOW

Adresse Siège social
20 rue Philibert TSIRANANA
97490 STE CLOTILDE

Site Internet
www.lrrt.re

Page Facebook

0. Retour sur les points abordés lors du CL du 22/10/2021

Agrément Ministériel

Siret
40900277100031

Code APE
9312Z

RNA
W9R1002606

Code APS

Points abordés :

- Retour sur les subventionnements ANS (Ligue, clubs) : RAS
- Lancement de la saison 2021/2022 → RAS
- Cadre de Ligue : Maxime MYKOLOW → RAS
- Sélection Jeunes en métropole → RAS à part un problème entre un père de sélectionné et le cadre de Ligue
- Stage Jeunes au CREPS → RAS mais continuité avec la journée du 12 décembre
- Stage jeunes au mois de mars au CREPS de la Plaine des Cafres → lancer l'opération
- Stage pour les Féminines → lancer l'opération
- Propositions de la CRA → courrier à FFTT pour demander un cadre, achat de matériels réalisés (ordinateur, polos, kits arbitrage)
- Action Ping au Féminin et Sport Bien-être → CR à l'ordre du jour
- Sorties des sélections adultes → point traité ce jour
- Championnat Féminin, formule → point traité ce jour
- Élection à la CRA → Patrice FEN CHONG élu
- Élection à la CSR → Laurent PEQUIN élu
- Réflexion sur les JIO → point traité ce jour
- Tables Handi → SPORTT et CRE destinataires d'une table chacun
- Mutation exceptionnelle Oumar AHMED → après un refus de la commission statuts et règlements d'accepter cette mutation, un appel a été déposé par le club de La Cressonnière auprès de l'instance régionale éponyme. La mutation a été acceptée et le joueur Oumar AHMED a été muté au club de la CRESSO. Le club des Aiglons d'Orient a fait appel de cette décision auprès de

1. Adoption du compte-rendu du Conseil de Ligue 22 octobre 2021

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2/8

2. Agrément des nouveaux licenciés, validation des clubs

A ce jour (24 décembre 2021), la Ligue compte 429 adhérents et 13 clubs affiliés. Ce chiffre est en augmentation de 17 % par rapport à la saison passée, à pareille date. Nous avons déjà autant de licenciés que pour la saison 2020/2021.

3. Compte-rendu sur la première phase du calendrier sportif 2021/2022

Laurent PEQUIN, président de la CSR, se félicite du fait que toutes les compétitions inscrites au dernier calendrier aient pu se dérouler ; notamment les deux tours de Critérium et la première phase du Championnat par Équipes. Ce n'était pas évident après les retards enregistrés et les incertitudes du début de saison.

Ceci nous permet d'aborder la phase 2 en disposant des classements individuels des joueurs (Classement Réunion) et des classements des divisions du championnat par Équipes.

4. Compte-rendu de la journée Ping au Féminin

Cette journée a été un véritable succès avec plus de 60 dames inscrites (40 le jour présent), dont une en fauteuil roulant.

Les participantes ont véritablement été enthousiasmées par la manifestation au cours de laquelle de nombreuses activités étaient prévues : fitness, yoga, naturopathie, massages, relaxation et bien entendu un tournoi de tennis de table en doublettes.

Les ateliers avec les intervenantes se sont parfaitement déroulés. Ces dernières ont d'ailleurs apprécié le format de cette action et souhaitent toutes revenir lors de la prochaine édition.

Les magasins Leclerc ont sponsorisé certains aspects de la journée : aide à l'achat de barquettes, cartes cadeaux, Les goodies ont été fournis par la FFTT.

Cette manifestation a fait l'unanimité et de nombreuses personnes souhaitent une nouvelle organisation. Il faudra simplement s'assurer de pouvoir compter sur des aides supplémentaires à la préparation et à la gestion le jour J.

La finalité, par la suite, est d'enregistrer de nouvelles inscriptions de féminines dans les clubs. Quelques-unes d'entre-elles nous ont indiqué vouloir entamer des démarches en ce sens.

Le TT Saint Pierrois souhaite organiser une journée similaire dans le sud. Kim METE demande s'il reste des tee-shirts de l'organisation et s'il est possible de les obtenir pour les distribuer aux participantes. La présidente doit les mettre à disposition du club de St Pierre. Cette action est fortement souhaitée et encouragée.

5. Entérinement du Classement Réunion

Le Classement Réunion est entériné. Il prendra toute son importance dans le mode de sélection des futurs JIOI.

En revanche cette formule est très contraignante pour les catégories Jeunes. La manipulation des fichiers est complexe et source d'erreurs (changement de catégorie au bout d'une saison par exemple).

Il a été demandé aux membres du CL de contrôler ce classement ; ce qui est difficile. On sait cependant que les clubs scruteront de près les tableaux et qu'ils ne manqueront pas de nous signaler la moindre erreur.

6. Entérinement du classement du championnat de la Réunion par équipes, phase 1

Tous les classements ont été envoyés aux clubs.

Le classement est entériné :

- Régionale 1 : **CRE 2**, POS 1, CRE 1, TTT 2, AOR 1, AOR 2, TTT 1, POS 2
- Régionale 2 : **SPORT 1**, LMTT 1, A2P 1, AOR 4, AOR 3, TTT 3, TTSP 1, CDTT 1
- Régionale 3 : **CRE 3**, SPORTT 2, LMTT 2, SMTT 1, CPP 4, AOR 5, TTT 4, AOR 6, CRE 4, SPORTT 3, CPP 3, TTSP 2

Deux équipes supplémentaires devraient s'inscrire pour la phase 2, en R3. Il s'agit de SPORTT 4 et LMTT3.

Après échanges il a été décidé de compléter les R3 qui sont à 12 équipes, avec les 2 qui s'inscrivent. On aura ainsi deux poules de 7 équipes (7 journées déjà prévues au calendrier) et il « suffira » de dégager une journée pour disputer le titre (et tout le classement général) de R3.

7. Entérinement de la formule du championnat par Équipes, deuxième phase

On sait les remous qui ont suivi l'épisode de la demande de mutation exceptionnelle de Oumar AHDMED entre le club des Aiglons et celui de la Cressonnière. La présidente rappelle l'historique du dossier (refus de la mutation par la commission compétente statuts

et règlements, appel du club de la Cressonnière, appel du club des Aiglons auprès de l'instance fédérale et invalidation de la mutation exceptionnelle, au final).

Le club des Aiglons a toutefois alerté la LRTT en mettant en avant le préjudice sportif que le club subissait. Du fait du passage éphémère de Oumar AHMED à la Cressonnière, une rencontre de championnat, cruciale, s'est déroulée entre les Aiglons et la Cressonnière, avec perte de match des AOR et reversement dans le groupe B de la Régionale 1, de son équipe phare ... et donc impossibilité de disputer le titre. Une réclamation avait été déposée par la Aiglons, le jour de la rencontre.

4/8

La FFTT n'a pas annulé la rencontre. Le résultat a donc été entériné.

Les Aiglons souhaitent donc que la formule de la phase 2 du championnat, en R1, soit modifiée avec une poule unique de 8 équipes.

Le secrétaire de Ligue n'est pas d'accord à divers titres (en tant que membre du Bureau de la LRTT, en tant que président du club du Tampon).

Le président de la Sportive donne l'avis de sa commission. Elle ne voit aucune raison de changement de formule pour la phase 2. Les arguments du TTT sont à ses yeux recevables et le changement de réglementation à proscrire.

Après de multiples échanges, il est demandé au CL de se positionner sur le sujet. Les Aiglons et le Tampon doivent présenter leurs arguments en un texte de quelques lignes. Ces deux documents seront envoyés à tous les membres du CL ; certains étant absents le soir de la réunion. Ils voteront avec l'outil sécurisé proposé par la CSR.

Ce procédé fait suite à la demande de Marc DUBOURDIEU d'organiser ce vote à bulletin secret (donc avec l'outil adapté en ligne).

La mise en place du vote doit se faire au plus tard le lundi 17, pour dépouillement au plus tard le mercredi 19 janvier.

La question sera la suivante :

- Pour la phase 2 du championnat par équipes, en Régionale 1, faut-il garder la formule actée en début de saison (deux groupes A et B de 4 équipes chacun en R1) ?
- Faut-il organiser la phase 2, en Régionale 1, avec une poule unique de 8 équipes ?

8. Entérinement du calendrier sportif, deuxième phase

Le calendrier présenté ce jour devra éventuellement être aménagé en fonction des événements sanitaires qui nous attendent. Comme l'année passée, nous serons peut-être amenés à annuler des compétitions, à les déplacer ou encore à en aménager d'autres. Les clubs seront alors directement impliqués dans le processus.

Jean-Marc JACQUES nous signale que les compétitions sont interdites par le préfet, jusqu'au 23 janvier. Après échanges et vérifications auprès de la DRAJES, il s'avère qu'il

est possible de jouer, moyennant le respect des jauges et des gestes barrières. Le Championnat de La Réunion Vétérans est donc maintenu.

9. Formation de la commission régionale d'arbitrage (CRA) au logiciel GIRPE

5/8

Cette formation prévue le samedi 22 janvier est annulée. L'équipe de la CRA s'engage à produire des documents .pdf pour les JA club qui s'occupent des rencontres par équipes. La réunion sera repoussée en Mars 2022. Il est demandé aux représentants des clubs d'apporter le matériel de ligue (ordinateurs) prévu à cet effet. Le chargement de l'application est aussi nécessaire. Patrice FEN CHONG se chargera de la formation.

10. Championnat féminin (formule)

Une journée est prévue au calendrier (fin mars). Nous espérons 4 équipes de 3 joueuses. Elle se déroulera sur un dimanche, les équipes se rencontreront en poule. Un classement sera établi de 1 à 4.

11. Actions pour les JIOI 2023 – Principe de sélection

Une réunion avec 11 participants d'horizons divers s'est tenue le 13 décembre 2021 en visioconférence. Un consensus s'est dégagé autour des principales questions liées au mode de sélection et son principe a été adopté. Le document a été envoyé au CL.

- Jean-Marc JACQUES nous signale qu'il était opposé au contenu de ce document. Il regrette principalement que l'on tienne compte du résultat dans des compétitions passées pour le compte du Classement Réunion.

Ce choix est fait pour favoriser les joueurs qui s'investissent depuis plusieurs années dans les compétitions et qui n'ont jamais posé la raquette. Nous ne souhaitons pas avoir affaire à des joueurs qui ne reprendraient les chemins des tables que pour une compétition attirante. Nous faisons le choix de privilégier l'investissement constant.

Il signale aussi, avec raison, une erreur dans la rédaction du document (problème de date). Il sera rectifié.

Un courrier est parti en direction des clubs et des adhérents pour connaître les intentions des meilleures compétitrices et compétiteurs, par rapport à leur participation et leur investissement aux JIOI. **voir la liste ci-dessous.**

Il a également été demandé si des bonnes volontés voulaient intégrer, de manière bénévole, l'encadrement à la préparation de cet évènement sportif. Nous avons reçu les candidatures suivantes : **voir la liste ci-dessous.**

Il est décidé que des joueurs candidats sur les « postes » dans l'encadrement peuvent, s'ils n'étaient pas retenus, réintégrer le groupe de joueurs en lice pour la qualification.

Se pose une question. Est-ce qu'à ce jour la liste est définitivement arrêtée pour les futurs candidats-joueurs ? La réponse est oui, mais la LRTT étudiera toute éventuelle nouvelle candidature.

Encadrement :

- Jean-Marc JACQUES s'oppose à la nomination d'office de Maxime MYKOLOW comme entraîneur des garçons pour la sélection Hommes. Il veut la soumettre au vote.

La présidente et le secrétaire estiment cette option inenvisageable à divers titres (encadrement lors des derniers jeux, diplômes nécessaires, qualité du travail, connaissance des joueurs, poste de conseiller-entraîneur de Ligue, ...).

Gwendoline DUBOIS propose que 4 entraîneurs s'occupent de la sélection (2 chez les Dames, 2 chez les Messieurs, avec un entraîneur principal et un adjoint.

- Jean-Marc JACQUES souhaite que le groupe d'entraîneurs, ouvert aux prétendants déclarés, puisse s'occuper des présélectionnés et sélectionnés. Le choix définitif de l'entraîneur pour la sélection Filles se ferait après « évaluation » du travail fourni.

Cette option semble impossible à mettre en place : qui serait chargé de l'évaluation, comment juger de ce type de travail ou d'intervention sur les joueurs ? De plus cela imposerait aux joueurs-entraîneurs de se positionner uniquement en tant qu'entraîneur sans leur laisser la possibilité d'être joueur.

- Jean-Marc JACQUES souhaite en parallèle que les licenciés concourant pour une place en sélection puissent aussi être dans l'organisation de l'entraînement.

Cette demande paraît impossible à mettre en application. Le document Principe de sélection tel que présenté (après corrections) est acté.

Il est décidé de convoquer prochainement en visioconférence les prétendants à l'encadrement afin qu'ils nous donnent les raisons de leur choix, leurs motivations, leur projet, ...

La présidente nous donne les points forts et les points plus discutables caractérisant chacun des candidats à l'encadrement.

7/8

Le secrétaire rajoute que la prochaine équipe d'encadrants sera bénévole et qu'elle devra adapter ses interventions avec sa propre disponibilité (problème des vacances par exemple).

Mickaël HA-SUM pose le problème de l'intégration de Mahé BLIN arrivé dernièrement dans l'île et qui ne pourrait sans doute pas intégrer le TOP du fait de son manque de points au classement Réunion. La CSR étudiera la possibilité de lui délivrer une Wild Card.

DAMES	NOM – PRENOM	CLUB
	ALMERY ASTRID	CPP
	ALMERY SOLENE	CPP
	BARDIL SAMANTHA	CRE
	DUBOIS GWENDOLINE	TTSP
	HOARAU CLEMENCE	CRE
	HOAREAU EMILIE	CRE
	LEBIHAN ANGELIQUE	AOR
	PICARD AUDREY	CRE
	MERLET MAIA	CPP
	MOUFFLET MARION	CPP
	FOLIO COLYNE	K.
MESSIEURS	NOM – PRENOM	CLUB
	AGATHE CEDRIC	CRE
	AHMED OUMAR	AOR
	BERNARD ERIC	CRE
	BLIN MAHE	AOR
	BOISEDU PIERRE	CPP
	CAPELLO BRANDON	AOR
	CAYET DAMIEN	SPORTT
	GAUDET JULIEN	AOR
	HOARAU THOMAS	CRE
	LE BRETON THOMAS	CPP
	MESSAC FABIEN	CRE
	OPEZZO MATHIEU	CPP
	PEREZ ESTEBAN	CPP
	POTHIN JEAN-SEBASTIEN	CRE

	VEDAPODAGOM QUENTIN	CPP
	GANNAT-PERROT EWEN	K.
	RAZAFINARIVO ANTOINE	K.

8/8

CADRES	NOM – PRENOM	ROLE	CLUB
	BORDES JULIEN	Kiné, préparateur physique, relanceur	AOR
	CAYET DAMIEN	Entraîneur Filles, joueur	SPORTT
	GAUDET Julien	Entraîneur Filles	AOR
	MAILLOT SEBASTIEN	Entraîneur Filles	AOR
	POTHIN JEAN-SEBASTIEN	Entraîneur, joueur	CRE

12. Modifications, évolution des règlements sportifs pour la saison 2022/2023

Le président de la CSR voulait apporter des modifications à la formule du Championnat par Équipes et à celle des Critériums. Le problème est complexe pour le championnat.

Ce point sera délibéré lors du prochain Conseil de Ligue du mois d'avril. Se pose notamment l'intérêt ou non de faire deux groupes en R1, lors de la phase 2 de la compétition.

Les membres du CL sont invités à transmettre leurs propositions au président de la CS. Ceci revient aussi à redéfinir des formules pour rendre le championnat plus intéressant dans sa globalité.

13. Questions diverses

- **Courrier des Aiglons d'Orient relatif à la rencontre CRE 1 – AOR 2 :**
cette question a été étudiée au point 7 ci-dessus.
- **Date et lieu de la prochaine réunion du Conseil de Ligue :** samedi 23 avril 2022
- **Questions supplémentaires :**

Mme la Présidente lève la réunion à 20 h 45.

La présidente



Isabelle ALLIOT-MICHOUX



Ligue Réunionnaise de Tennis de Table

- Secrétaire général -

20 rue Philibert Tsiranana, 97495 Ste Clotilde

Tél. : 0692 66 65 82 – Mèl. : secretaire@lrтт.re – Site Web : www.lrтт.re

Le secrétaire



Marc DUBOURDIEU